

ADOPTÉ LE 4 JUIN 2019

**PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N° 9 DU  
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ  
DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Le 7 mai 2019

**Le comité tient la rencontre n° 9 de 17 h 30 à 18 h 05 par audioconférence sous la présidence de conseiller Fortin.**

**Membres présents :**

M<sup>me</sup> Marie Nyamabu, suppléante pour M<sup>me</sup> Manoushka Aimable représentante du Centre francophone de Toronto (coprésidente du comité)  
M. Benoit Fortin, membre du Conseil, CSViamonde (coprésident du comité)  
M. Yvon Rochefort, conseiller scolaire suppléant pour M. Éric Lapointe, membre du Conseil, CSViamonde  
M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto  
M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter

**Membres absents :**

M. Wadih Beheit, représentant de La clé d'La Baie  
M<sup>me</sup> Chloë Robert, membre du Conseil, CSViamonde

**Membres de l'administration présents :**

M<sup>me</sup> Denyse Berecz, directrice des projets spéciaux et appui en EED  
M<sup>me</sup> Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves  
M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim  
M<sup>me</sup> Marie-France Tousignant, directrice des services aux élèves  
M<sup>me</sup> Désirée Bigaignon, secrétaire de séances

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Conseiller Rochefort, appuyé par M<sup>me</sup> Penton, propose :

*QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.*

La motion est adoptée.

**2. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX N° 7 ET N° 8 DE LA RENCONTRE DU 23 AVRIL 2019**

Avant l'approbation des procès-verbaux, le surintendant de l'éducation suggère une modification à la motion présentée au point n° 6 du procès-verbal de la rencontre n° 7 qui se lirait comme suit :

*QUE le CCED recommande au Conseil de mandater l'administration à revoir les priorités des services aux élèves pour 2019-2020 et que l'administration envisage des moyens pour minimiser l'impact sur les services offerts à l'enfance en difficulté.*

M<sup>me</sup> Penton, appuyée par M<sup>me</sup> Nyambo, propose par la suite:

*QUE les procès-verbaux n° 7 et n° 8 de la rencontre du 23 avril 2019 soient approuvés avec la modification apportée au point n° 6 du procès-verbal n° 7.*

**4. CONSULTATION - PLAN PLURIANNUEL DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ 2019-2020**

Lors de la présentation du plan annuel de l'enfance en difficulté, M. Laverdière apporte des précisions quant aux changements apportés et fournit des renseignements complémentaires au sujet du financement du Ministère qui sera pris en considération dans le plan annuel en EED pour 2019-2020.

M<sup>me</sup> Penton, appuyée par M<sup>me</sup> Nyambo, propose les motions suivantes :

*QUE le rapport en date du 7 mai 2019 intitulé « Consultation sur le Plan annuel 2019-2020 » soit reçu.*

*QUE le CCED recommande au Conseil scolaire Viamonde d'approuver le plan de consultation du plan annuel de l'enfance en difficulté 2019-2020.*

Les motions sont adoptées.

**5. CONSULTATION PUBLIQUE SUR LES ANIMAUX D'ASSISTANCE DANS LES ÉCOLES**

Par l'entremise d'un rapport verbal, le surintendant de l'éducation réitère les renseignements qu'il avait acheminés par courriel aux membres les invitant à participer au sondage d'opinion que le Ministère a mis sur pied dans le cadre

d'un processus de consultation publique sur la présence d'animaux d'assistance dans les écoles.

Il fait donc référence à la note de service en date du 9 avril 2019 qui est une version provisoire d'une note Politique/Programmes (NPP) intitulée « Politiques des conseils scolaires sur les animaux d'assistance » qui a été acheminée aux conseils scolaires. Cette NPP a pour but d'aider les conseils scolaires à élaborer leur politique sur la présence d'animaux d'assistance dans les écoles. Cette politique a donc pour objectif d'établir un processus plus juste, plus uniforme et plus transparent pour les familles qui demandent que leur enfant soit accompagné d'un animal d'assistance à l'école.

Lors des échanges de vues à ce sujet, deux membres ont indiqué qu'ils ont participé au sondage.

M<sup>me</sup> Penton, appuyée par M<sup>me</sup> Schabas, propose :

*QUE le rapport verbal intitulé « Consultation publique sur les animaux d'assistance dans les écoles » soit reçu.*

La motion est adoptée.

## 6. **CORRESPONDANCE**

Les membres du Conseil prennent connaissance de la correspondance suivante :

- a) La copie de la lettre du Toronto DSB à la ministre de l'Éducation au sujet de l'exclusion des élèves avec des anomalies de l'école.
- b) La copie de la lettre du Durham DSB aux ministres Thompson, MacLeod, Elliott au sujet du changement en autisme.
- c) La lettre de Simcoe Muskoka Catholic DSB à la ministre de l'Éducation indiquant son appui au projet de Loi 64

Conseiller Rochefort, appuyé par M<sup>me</sup> Penton, propose par la suite :

*QUE la correspondance ci-dessus mentionnée soit reçue.*

La motion est adoptée.

**7. TOUR DE TABLE – ANNONCE DES ORGANISMES**

M<sup>me</sup> Marie Nyambo, du Centre francophone de Toronto, informe les membres que le site à Mississauga organise une journée « portes ouvertes » dans le but de mieux faire connaître les programmes et services offerts aux nouveaux immigrants qui viennent s'installer dans la région de Mississauga.

Par ailleurs, M. Laverdière réitère l'invitation aux membres à la foire *Un monde d'inclusion* qui se tiendra à l'École Étienne-Brûlé le 9 mai 2019 tout en leur donnant un aperçu du nombre d'organismes et de fournisseurs présents ainsi que les formations offertes. Il attire donc l'attention des membres sur la classe de préparation à la vie qu'ils auraient l'occasion de visiter et connaître les projets des élèves ainsi que la présentation sur les ressources technologiques en salle de classe offerte par la consultante en autisme. Il indique également que le directeur de l'école est en train de donner une conférence de presse sur cet événement qui se veut être un salon de ressources d'appui aux parents d'élèves ayant des besoins particuliers.

**8. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

Comme convenu, la prochaine réunion aura lieu comme prévu le 4 juin 2019 à 17 h 30 par audioconférence.

**9. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour de la réunion n° 9 étant épuisé, conseiller Rochefort, appuyé par M<sup>me</sup> Schabas, propose :

*QUE la réunion soit levée.*

La motion est adoptée.

**Le surintendant de l'éducation  
par intérim,**

**Le coprésident du comité,**

**Michel Laverdière**

**Benoit Fortin**